

Question de M. André Frédéric à Mme Caroline Désir, ministre de l'Éducation, intitulée « Accusations d'abus sexuels à l'École de l'Alliance »

M. André Frédéric (PS). – Depuis que je suis parlementaire, je consacre beaucoup de temps et d'énergie à lutter contre les dérives sectaires en Belgique. Ce sujet, essentiel à mes yeux, est pourtant complètement délaissé par l'ensemble des pouvoirs publics. Plus personne aujourd'hui ne s'y intéresse, ni la Sûreté de l'État, ni la police fédérale. Je vais aller de ce pas interroger votre collègue, Madame la Ministre, au sujet de la prévention pour voir si une initiative ne pourrait pas être prise en Fédération Wallonie-Bruxelles.

À ce titre, j'ai participé à une émission du magazine « #Investigation » de la RTBF qui faisait sa rentrée au début du mois de septembre. Mon interview avait eu lieu en janvier et je ne connaissais pas le contenu du reportage. Je l'ai découvert comme les autres téléspectateurs et je ne vous cache pas que j'ai été effrayé ! Je pense bien connaître le sujet, mais j'ignorais l'existence de cette École de l'Alliance, liée au mouvement Diffusion de l'Évangile. Et plus interpellant encore, celle-ci est reconnue et subventionnée par la Fédération Wallonie-Bruxelles !

Cette école est aussi dans le collimateur de la Justice, qui fera son enquête. Elle a manifestement oublié de la faire pendant quelques années puisque des plaintes ont été déposées il y a longtemps, mais rien n'a été fait ! Il semblerait toutefois que la Justice reprenne le dossier en main à la suite de cette émission. Les faits qui sont reprochés à cette école sont peu banals, mais malheureusement assez fréquents dans le milieu sectaire : traite d'êtres humains, abus de confiance, détournement de fonds, harcèlement, mais aussi abus sexuels sur mineurs. C'est en tous cas ce que montre le reportage de la RTBF, tourné notamment au moyen de caméras cachées. Ces faits remonteraient au début des années 2000. Il semblerait, toujours selon le reportage, que l'homme visé par les plaintes d'abus sexuels serait toujours en fonction aujourd'hui. Je ne sais pas si c'est exact.

Madame la Ministre, je souhaite profiter de cette occasion pour donner un coup de projecteur sur cette problématique qui, malheureusement, ne passionne personne, mais est pourtant de plus en plus prégnante dans notre société. Elle fait des centaines voire des milliers de victimes au quotidien, pas seulement à l'étranger, mais aussi en Belgique. Pourriez-vous faire le point sur ce dossier ? De nombreuses personnes se demandent s'il est normal qu'une telle école soit subventionnée. J'aimerais connaître votre avis. Après les contacts avec les responsables de l'École de l'Alliance, quelles suites allez-vous réserver à ce dossier ? Un coup de projecteur a été donné sur ce problème réel et les pouvoirs publics se doivent de répondre, d'autant plus que, dans le reportage, le journaliste mettait en cause votre administration qui avait refusé toute interview et n'avait apporté aucune explication. Cela me laisse perplexe quant à votre obligation de transparence dans de pareils cas.

Mme Caroline Désir, ministre de l'Éducation. – Messieurs les Députés, tout comme vous, j'ai été absolument abasourdie et choquée en découvrant en direct les éléments rapportés dans le magazine que vous mentionnez. L'émoi autour de cette émission est parfaitement compréhensible.

Tout d'abord, il ne m'appartient pas de m'exprimer sur les suites judiciaires de cette affaire, mais sur les éléments liés à ma compétence en tant que ministre de l'Éducation. J'insiste sur le fait que, jusqu'au jour de la diffusion de l'émission, le dossier n'avait jamais été porté à ma connaissance par les services de l'administration. Dès le lendemain de sa diffusion, j'ai donc demandé à mon administration, sous le bénéfice de l'urgence, de me fournir un rapport complet sur l'établissement, son historique et les informations que détiendrait le Service général de l'inspection (SGI).

Je peux vous livrer les éléments suivants. En ce qui concerne le Collège de l'Alliance, un dossier a été ouvert à la fin de 2014 à la suite de plusieurs plaintes déposées par des parents d'élèves et des membres du personnel. Ces plaintes concernaient des dysfonctionnements organisationnels, relationnels et statutaires, des infractions à la réglementation relative à la salubrité des bâtiments, la tenue des conseils de participation, etc.

La Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) a interpellé le pouvoir organisateur (PO) et la direction de l'école. Un rapport « Sécurité-salubrité-hygiène » a été établi en mars 2015 et un rapport d'inspection en juillet 2015. Celui-ci a confirmé une gestion problématique dans le chef de la direction de l'époque, de même que des manquements relevant du PO. L'inspection a aussi identifié un conflit d'intérêts, les membres du PO étant également ceux de l'ASBL Diffusion de l'Évangile, propriétaire des bâtiments scolaires.

Une enquête complémentaire a été consacrée aux mois de septembre et d'octobre 2015 à l'analyse des prestations réelles de tous les membres du personnel enseignant, éducatif et administratif. L'inspection en a conclu que les périodes déclarées avaient bien été prestées, mais elle relevait encore un traitement préjudiciable à certains membres du personnel.

À la suite du premier rapport de l'inspection du 15 juillet, le PO a réagi au mois d'octobre, déclarant avoir mis en œuvre les mesures utiles pour répondre aux manquements pointés. En revanche, les conditions d'hygiène et de salubrité restaient encore à régler.

En février 2016, le PO a annoncé à la DGEO son intention de fermer l'École et Collège de l'Alliance à la fin de l'année scolaire en cours. Cette intention n'a toutefois pas été concrétisée, à la suite du soutien reçu de nombreux parents.

À ces problématiques s'est ajouté le non-respect des normes de population scolaire. À l'issue de l'année scolaire 2017-2018, le dossier a été présenté au gouvernement, lequel a décidé de ne pas renouveler la dérogation à l'obligation de fermeture de l'établissement pour non-respect des normes de population. Il a toutefois été permis au PO de poursuivre ses activités pour les élèves inscrits en première année commune, à la condition de maintenir fermées les classes de troisièmes et cinquièmes années et de prévoir la fermeture d'office de la deuxième année durant l'année 2019-2020.

Bref, cette fermeture progressive est arrivée à son terme et l'école secondaire est fermée depuis le 31 août 2020. La DGEO poursuit toutefois le traitement du dossier afin de récupérer d'éventuels indus auprès du PO, sur la base d'un rapport du service de la vérification comptable.

En ce qui concerne l'École de l'Alliance, la DGEO a été interpellée en novembre 2015 par son directeur pour des problèmes relationnels avec le PO. En décembre 2015, l'inspection a entamé une mission d'information qui a débouché, au mois de mars et conformément à la procédure, sur une demande de mission d'enquête complémentaire. Remis au mois d'août 2016, le rapport de cette enquête a confirmé que l'école répondait aux conditions de subventionnement et respectait le prescrit légal en la matière. Le rapport soulignait toutefois que le climat relationnel entre le PO et le directeur est rompu.

Le volet judiciaire du dossier n'est pas de ma compétence ou du ressort de mon administration. La DGEO m'informe néanmoins qu'un juge d'instruction lui a demandé les différents rapports établis par l'administration et les services de l'inspection. Ces rapports, tant pour l'école primaire que pour l'établissement secondaire, ont bien évidemment été transmis.

S'agissant des faits de mœurs, rien n'apparaît dans les différents rapports, l'administration n'ayant pris connaissance de ces faits que dans l'émission télévisée précitée. À ce jour, l'ancien directeur a été

remplacé par l'enseignant qui avait été accusé d'abus sexuels. Ce dernier a fait savoir à la DGEO que l'enquête judiciaire ouverte à l'époque a abouti à un classement sans suite. Concernant ce volet, la Justice n'a pris contact ni avec la DGEO ni avec mon cabinet.

Compte tenu de ces données qui m'ont été communiquées à la fin de semaine dernière, j'ai demandé à mes services de conduire de nouvelles missions et de m'en faire rapport pour me permettre de prendre les meilleures décisions à l'avenir.

M. André Frédéric (PS). – La Justice doit évidemment faire son travail. Elle n'a été ni très rapide, ni très déterminée jusqu'ici, mais j'interpellerai le ministre de la Justice.

En ce qui concerne le volet « Éducation », je sais à quel point ces matières sont compliquées, surtout lorsqu'est mobilisée l'opinion publique en faveur d'une école ou lorsqu'on touche au religieux, aux croyances et aux convictions.

Nous sommes face à une situation particulière. Madame la Ministre, vous nous expliquez que la première plainte à l'encontre du Collège de l'Alliance a été déposée en 2015 et que l'on a mis environ cinq ans pour régler le problème. Quant à l'École de l'Alliance, l'inspection a jugé en 2016 que tout était en ordre, ce qui, pour l'instituteur de formation que je suis, est très surprenant.

J'entends que vous avez demandé une nouvelle mission d'inspection. Je sais que vous allez y veiller de très près, car il en va de la crédibilité de la Communauté française et de l'intégrité de certains enfants. Puisse le SGI ne pas mettre cinq ans pour arriver à une conclusion boiteuse ! Il serait bon d'insister auprès de ce service pour que les choses soient prises au sérieux. Peut-être certains auront-ils alors moins peur de répondre aux interviews de la télévision de service public...

Il s'agit pour moi d'un combat de longue date. Celui-ci n'a suscité que peu de réactions, la Communauté française me renvoyant à la Région wallonne et la Région wallonne me renvoyant gouvernement fédéral. C'est pour ça que j'ai décidé de siéger dans les trois assemblées. Je vais bien finir par y arriver.

J'insisterai pour que vous mobilisiez votre gouvernement et preniez à bras le corps ce problème dont tout le monde se fout. C'est maintenant qu'il faut agir, pour éviter qu'un drame tel que celui de l'Ordre du temple solaire, lors duquel 75 personnes, dont trois enfants, avaient péri dans un incendie après avoir été endormies, ne se reproduise. Le monde politique s'éveillera alors, mais il sera trop tard.